



AMV92
Immobilier

HONORAIRES DE VENTE

TVA incluse

| PRIX DE VENTE | HONORAIRES |
|--------------------------|----------------|
| De 0 € à 100 000 € | De 12 % à 10 % |
| De 100.001 € à 300 000 € | De 8 % à 6 % |
| Au dessus de 300 001 € | De 6 % à 5 % |

À la charge du vendeur ou de l'acquéreur suivant les termes du mandat, les honoraires comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente



AMV92
Immobilier

HONORAIRES DE LOCATION

TVA incluse

Location d'habitation

Honaires à la charge du locataire

- Pour la zone très tendue correspondant à Paris et à certaines communes de la petite couronne, le montant est plafonné à 12 euros / m² TTC
- Pour la zone tendue correspondant aux communes dont la liste est annexée au décret de 10 mai 2023, le montant est plafonné à 10 euros / m² TTC
- Pour les autres communes, le montant est plafonné à 8 euros / m² TTC

Honaires à la charge du bailleur

- Honoraires à la charge du bailleur : 20 euros / m²
Cette somme comprend les honoraires de location à la charge exclusive du bailleur, les honoraires de visites, de constitution de dossier, de rédaction du bail et de l'état des lieux d'entrée

Location Locaux Commerciaux

10 % TTC du loyer de la 1^{ère} période triennales

Location Box ou Parking

16 % TTC du loyer annuel HC à partagé par moitié (bailleur / locataire)



AMV92
Immobilier

HONORAIRES DE GESTION

| | |
|---------------------|-----------------------|
| De 1 à 6 000 € | 9.60 % TTC (8 % HT) |
| De 6 001 à 12 000 € | 8.40 % TTC (7 % HT) |
| De 12 001 à ... € | 7.20 % TTC (6 % HT) |

Sur encaissements annuels